



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Conseil exécutif

Le 2 septembre 2017

Local 2413 DKN

18 h 00

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux antérieurs
4. Vice-présidence aux affaires internes
 - Date du Grand Maillet
 - Attribution des pré-drink
 - Modification de la Charte
5. Vice-présidence aux finances
 - Commandites à réviser
 - Vote des budgets
6. Vice-présidence aux affaires professionnelles
 - Course aux stages (Entente Québec)
 - Contrat avec X
7. Vice-présidence aux affaires académiques
 - Conscientisation sur le problème des recueils
 - Prise de position sur une réforme des examens
 - Commentaires/prise de position sur l'instauration de la grille horaire pour les cours des premières années
8. Présidence
 - Accueil des nouveaux étudiants
 - Prix des caisses de bières
 - Semaine d'intégration
9. Varia



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

10. Fermeture

Étaient présents :

Simon Gadbois
Vincent Anglehart
Steven Brassard
Jessie Dumais
Sophie Thériault
Juliette Reny
Camille Allard-Castonguay
Mélina Roche

Président
Vice-président aux affaires académiques
Vice-président aux affaires professionnelles
Vice-présidente aux communications
Vice-présidente aux affaires internes
Vice-présidente aux affaires externes
Vice-présidente aux finances
Vice-présidente aux affaires sportives et saines habitudes de vie

Étaient absents :

Dany Desrosiers
Josée Therrien

Vice-président aux affaires socio-culturelles
Représentante des premières années

1. Ouverture

Juliette Reny propose l'ouverture du CE à 18 h 15.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Simon Gadbois fait la lecture de l'ordre du jour.

Vincent Anglehart propose l'adoption de l'ordre du jour.

Steven Brassard appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux antérieurs

Le procès-verbal du conseil consultatif n'est pas encore prêt.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

4. Vice-présidence aux affaires internes

4.1 Date du Grand Maillet

Sophie Thériault rappelle qu'elle avait mentionné le problème précédemment sur le groupe Facebook de l'AED, comme quoi d'habitude le Grand Maillet a lieu un jeudi, mais cette année les prix sont exorbitants. C'est pourquoi le comité a trouvé des salles pour le vendredi, mais il faut s'attendre à une baisse de la participation dans ce cas. Elle veut avoir l'opinion des autres membres de l'exécutif.

Vincent Anglehart pense que le Grand Maillet est capable de ramasser assez d'argent, comme le comité l'a fait l'an dernier.

Simon Gadbois ajoute que le comité a déjà un bon fond, alors il pense que l'évènement devrait être le jeudi.

Sophie Thériault, Vincent Anglehart et Juliette Reny ajoutent que c'est leur avis aussi.

Camille Allard-Castonguay veut savoir à quel point la salle serait plus chère.

Sophie Thériault parle de 10 000 \$, mais précise que le comité a cherché d'autres options tout l'été.

Juliette Reny mentionne que le vendredi les professionnels ne voudront pas se déplacer.

Camille Allard-Castonguay dit qu'une salle à un tel prix n'est pas envisageable, oui le comité a beaucoup d'argent, mais leur budget prévisionnel parle de 3 500 \$ pour la salle.

Sophie Thériault renchérit que le vendredi c'est la participation qui sera perdue.

Camille Allard-Castonguay est d'accord avec ce point, c'est pourquoi elle croit que le comité va devoir travailler plus fort.

Juliette Reny donne son appui à ce commentaire.

Sophie Thériault va demander au comité de s'adresser directement à **Camille Allard-Castonguay**.

Vincent Anglehart soulève que c'est facile à dire, mais si le comité a cherché pour vrai, ça va peut-être se révéler impossible de trouver un bon prix pour une salle le jeudi.

Sophie Thériault ajoute qu'elle croit **Aida Jakupovic** lorsqu'elle dit qu'elle a cherché.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille Allard-Castonguay croit qu'**Aida Jakupovic** a un souci de beauté et qu'elle met la barre haute, ce qui implique un coût élevé. Elle ajoute qu'avec le montant que le comité a dans le compte elle ne donnerait pas de commandite. Elle veut des preuves des soumissions que le comité a demandé aux salles et ensuite l'AED pourra prendre une décision.

Simon Gadbois propose que le comité présente un budget expliquant comment il va payer la salle de 10 000 \$ et à ce moment ça pourrait être possible.

Camille Allard-Castonguay n'est pas d'accord.

Sophie Thériault ne veut pas qu'on s'écarte du point, qui est de voter la date de l'évènement soit le jeudi ou le vendredi.

Simon Gadbois mentionne que l'AED ne peut pas imposer la date, elle peut seulement leur suggérer ce qui est jugé le mieux.

Camille Allard-Castonguay dit qu'à la base la demande de commandite est de 4 200 \$, mais le comité est en excédent. C'est bien si le comité montre un plan, mais il va devoir aller chercher des grosses commandites. Il reste qu'elle veut que le comité creuse pour trouver une salle moins chère, car 10 000 \$ pour une salle c'est inconcevable.

Vincent Anglehart pense que le comité devrait faire les deux, présenter un budget pour payer une salle à 10 000 \$ et chercher une autre salle moins chère.

Juliette Reny mentionne que si l'évènement est déplacé le vendredi, la faible participation fera aussi perdre un gros montant d'argent.

Steven Brassard veut savoir combien ça a coûté l'an dernier.

Camille Allard-Castonguay dit que ça a coûté 33 000 \$ et la salle 3 500 \$.

Steven Brassard mentionne qu'en ce moment le comité est à 22 000 \$, mais il n'a rien fait encore. Si le comité arrive à aller chercher 30 000 \$ en commandite, il sera à 50 000 \$.

Juliette Reny souligne qu'on parle d'une soirée qui serait à 50 000 \$. Si le comité vient demander une autre commandite, l'AED pourra dire non, car elle donne déjà peu à des nouveaux comités qui n'ont rien, tout ça ne fait aucun sens.

Vincent Anglehart croit que la discussion n'avance plus nulle part.

Sophie Thériault dit qu'elle va écrire au comité que l'AED considère que ça serait mieux le jeudi et elle va demander si le comité a avancé au niveau des salles et des commandites.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille Allard-Castonguay explique que **Laurence Bélanger**, qui l'an passé était la vice-présidente aux finances, a très bien fait son travail, donc elle suggère que le comité communique avec celle-ci avant de prendre une décision.

4.2 Attribution des pré-drink

Sophie Thériault propose que les pré-drink soient d'abord offerts au comité qui organise le party de la soirée et si le comité le refuse, le pré-drink est alors offert à tous les autres comités intéressés. Ça éviterait des conflits pour les pré-drinks.

Simon Gadbois veut savoir si quelqu'un à quelque chose à ajouter à cette idée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.3 Modification de la Charte

Sophie Thériault explique que cette modification doit être apportée à la Charte, mais le comité de la Charte n'existe plus, c'est pourquoi il faut demander au Conseil d'administration.

Simon Gadbois dit qu'il va amener ce point devant le Conseil d'administration, puisqu'il y siège.

Tout le monde accepte de procéder ainsi.

5. Vice-présidence aux finances

5.1 Commandite à réviser

Camille Allard-Castonguay rappelle que le comité du développement durable n'était pas content de leur commandite et que l'AED leur a demandé de rédiger un document qui motivait leur demande de commandite supplémentaire, c'est ce document qu'elle transmet à tout le monde à l'instant.

Steven Brassard ne comprend pas le besoin de matériel de récupération plutôt que de prendre des sacs.

Simon Gadbois souligne que c'est ironique d'utiliser des sacs pour faire de la récupération.

Camille Allard-Castonguay fait la lecture des motivations du comité et trouve que l'AED n'a pas été très généreuse avec le 250 \$. De plus, le comité a l'air motivé et elle leur donnerait 400 \$, de toute façon l'argent de ce comité passe par le compte de l'AED, il ne peut donc pas faire des versements de tous les côtés. Elle propose officiellement 400 \$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Juliette Reny appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Camille Allard-Castonguay veut aussi souligner qu'elle et **Sophie Thériault** ont rencontré le comité des Law Games pendant l'été et elle veut mettre tout le monde à jour sur ce comité.

Juliette Reny explique que pendant l'été certaines facultés de droit du Québec ont fait des soumissions auprès des compagnies d'aviation pour avoir un prix de groupe ou une location d'avion. Ce serait pour environ 120 personnes.

Steven Brassard ajoute que commanditaire Y aimerait aussi financer les Law Games.

Camille Allard-Castonguay résume le budget des Law Games. Elle dit que le comité est plein de bonnes intentions et il veut amener beaucoup de gens. Toutefois, en considérant que les Law Games ont lieu au Manitoba et l'historique du comité, elle veut couper dans le nombre de participants possibles. Elle propose 20 personnes, au lieu de 30 comme le voudrait le comité. De plus, elle souligne qu'avoir un nombre de participants déjà établi permettra d'avoir des prix fixes.

Steven Brassard proteste qu'avec 20 participants il n'y a pas grand-chose à faire.

Juliette Reny mentionne que le vol n'atteindra pas le 1 000 \$ par personne.

Camille Allard-Castonguay explique qu'avec le budget fixé et la demande de commandite de 5 000 \$ de l'AED, avec 20 personnes ça reviendrait déjà à 700 \$ par personne pour la participation. Elle est septique que les gens vont vouloir payer un tel prix.

Vincent Anglehart ajoute que ce 700 \$, c'est si ça ne finit pas comme l'an passé à augmenter à cause d'imprévus.

Camille Allard-Castonguay dit que c'est justement pour éviter une telle augmentation qu'elle veut limiter le nombre de participants à 20.

Simon Gadbois veut savoir s'il a possibilité d'avoir des forfaits de groupe à 30 personnes au lieu de 20.

Juliette Reny dit que le projet de vol commun entre faculté sera confirmé ou infirmé dans les deux semaines qui suivent.

Simon Gadbois mentionne qu'il faut s'assurer que l'Université Laval aura le nombre de places nécessaires réservé sur ce vol.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille Allard-Castonguay dit que si on demande une réservation pour 40 places, par exemple, l'AED ne pourra pas payer, donc les prix augmenteraient considérablement et plus personne ne voudra aller aux Law Games.

Steven Brassard et **Vincent Anglehart** rappellent le commanditaire Y qui veulent investir dans ce comité.

Simon Gadbois trouve que 20 personnes pour la délégation ce n'est pas assez.

Juliette Reny s'informe pour la possibilité d'en avoir 25.

Camille Allard-Castonguay rappelle qu'actuellement le comité est en déficit et n'a plus son propre compte, toutes leurs transactions passent directement dans le compte de l'AED.

Simon Gadbois confirme que le comité va devoir faire mieux cette année.

Camille Allard-Castonguay avoue que c'est vrai qu'envoyer seulement 20 personnes c'est risqué, mais en envoyer plus c'est augmenter le prix de participation pour tout le monde et elle ne croit pas que 30 personnes vont être prêtes à payer 1 000 \$ pour y aller.

Simon Gadbois mentionne qu'on ne sait pas si 30 personnes seraient prêtes à payer ce prix.

Camille Allard-Castonguay spécifie qu'elle n'a pas envie de faire l'an dernier et que l'AED se retrouve à payer pour tout le monde.

Steven Brassard se demande s'il faut vraiment décider de ce point à ce moment-ci de l'année.

Camille Allard-Castonguay précise que le budget est à 20 personnes.

Simon Gadbois propose de faire une commandite sous condition, puisque le comité est sous tutelle pour la prochaine année.

Jessie Dumais veut attendre d'avoir le prix des billets d'avion pour voter, car tout est actuellement basé sur des suppositions.

Juliette Reny dit qu'elle va pousser pour avoir les prix le plus tôt possible.

Simon Gadbois mentionne que le party fluo est plus tôt cette année, donc ça va permettre d'établir la délégation plus tôt.

Juliette Reny ajoute que l'essentiel c'est que ce soit bien fait et tôt.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille Allard-Castonguay rappelle qu'il faut considérer la demande de commandite à l'AED de 5 000 \$, car c'est vraiment beaucoup.

Simon Gadbois veut avoir le montant de la contribution de l'AED aux Law Games des deux dernières années.

Camille Allard-Castonguay donne les montants et précise que tant que l'AED n'a pas les billets d'avion le prix de cette année est impossible à prévoir.

Simon Gadbois propose d'attendre le prix officiel des billets pour déterminer le nombre de participants.

Camille Allard-Castonguay affirme que si le projet fini par être trop cher, il serait mieux de tout laisser tomber.

Juliette Reny mentionne que l'Université Laval ne peut pas juste envoyer aucun représentant aux Law Games.

Simon Gadbois rappelle que l'AED n'a pas les chiffres donc la décision ne peut pas se prendre.

Vincent Anglehart croit que c'est bien d'envisager d'embarquer 20 à 30 personnes avec une 5 000 \$.

Camille Allard-Castonguay dit que 5 000 \$ est le montant qui a été donné au comité de finissants et elle se demande si ces deux comités peuvent être considérés comme des équivalents.

Mélina Roche quitte le local à 19 h 02.

Juliette Reny rappelle que le party de sélection de la délégation est le 22 septembre, donc le 1^{er} octobre le tout pourra officiellement être décidé.

Camille Allard-Castonguay explique qu'il va falloir faire de la publicité pour le party fluo pour s'assurer qu'il va y avoir beaucoup de gens.

Simon Gadbois propose de dire au comité des Law Games de faire de la publicité pour leur party fluo pendant le party de sélection du représentant des premières années.

Camille Allard-Castonguay veut savoir ce que les exécutants considèrent comme étant un prix raisonnable.

Vincent Anglehart s'interroge jusqu'à combien peut monter ce chiffre.

Simon Gadbois dit que pour l'avion, l'hôtel et les commodités un prix de 800 \$ serait acceptable pour les gens.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Mélina Roche revient dans le local à 19 h 04.

Simon Gadbois conclut le dossier des Law Games en disant que l'AED va attendre le prix des billets d'avion.

5.2 Vote des budgets

Camille Allard-Castonguay mentionne le comité du Grand Maillet, car elle n'a pas encore leur nouveau budget rendant le vote de leur commandite impossible. Elle propose de revenir dans le varia sur le point de vote des budgets de chaque exécutant.

6. Vice-présidence aux affaires professionnelles

6.1 Course aux stages (Entente Québec)

Steven Brassard dit que **Sophie Thériault** lui a appris qu'un cabinet V ne voulait plus commanditer, ce qui fait un signataire de moins sur l'entente, ce qui peut entraîner une vague et faire en sorte que plus aucun cabinet ne signe l'entente.

Camille Allard-Castonguay se demande comment ça se passe cette histoire de signatures de l'entente.

Steven Brassard explique que si les cabinets pensent que l'un d'eux ne signe pas, ils ne signeront pas non plus, car sinon celui n'ayant pas signé sera le seul à ne pas avoir à respecter les règles. C'est pourquoi il faudrait que l'AED fasse une recherche auprès des étudiants du baccalauréat pour savoir ce qu'ils pensent de faire la course aux stages à Québec et à Montréal en même temps. Il mentionne aussi que la rencontre pour la signature a lieu en septembre et, d'ici là, si jamais l'entente tombe il pensait peut-être faire un formulaire que les participants à course devraient signer, le formulaire viendrait combler le vide laissé par l'entente non-signée.

Jessie Dumais exprime son accord face à cette proposition de formulaire.

Simon Gadbois ajoute que c'est important que la course aux stages reste accessible et neutre autant pour les cabinets que pour les étudiants.

Steven Brassard mentionne qu'il va parler avec la personne responsable du SPLA pour avoir un moyen sur leur site de lier les étudiants. Cette entente serait une façon de rassurer les étudiants et les cabinets.

Vincent Anglehart croit aussi que ce serait bien du point de vue étudiant.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Steven Brassard ajoute qu'il va y avoir une conférence expliquant l'entente et les modalités à respecter. Un représentant de chaque cabinet pourrait venir et pas seulement les gros, les moyens et petits cabinets seraient aussi invités.

Simon Gadbois veut savoir si **Steven Brassard** s'attend à ce que l'AED prenne une position officielle sur ce sujet.

Steven Brassard dit qu'il n'y a pas vraiment de position à prendre, sauf si l'exécutif s'oppose à ce qu'il continue son travail sur le sujet. Il est ouvert aux suggestions de tout le monde, si certains en ont. Il veut toutefois l'opinion des exécutants sur les bonus donnés par les cabinets.

Mélina Roche s'assure que **Steven Brassard** parle bien des bonus que les cabinets donnent aux étudiants lors de la signature de leur stage.

Steven Brassard explique que ce bonus assure, pendant le Barreau, que les étudiants aient de l'argent et puisse concentrer tout leur temps sur leur étude. Le problème est que les cabinets un peu plus petits ne sont pas toujours en moyen de faire de même avec leurs stagiaires.

Mélina Roche s'informe si la question est de décider si on veut conserver ce système.

Steven Brassard confirme que c'est la question qu'il soumet.

Sophie Thériault ne croit pas que les étudiants basent leur décision de cabinet uniquement sur ce facteur.

6.2 Contrat avec X

Steven Brassard mentionne la négociation d'un contrat de commandite en cours, car X exige de grosses obligations et il essaie de les négocier à la baisse.

Simon Gadbois s'assure que personne n'a quelque chose à ajouter face aux deux points du vice-président aux affaires professionnelles.

7. Vice-présidence aux affaires académiques

7.1 Conscientisation sur le problème des recueils

Vincent Anglehart explique avoir rencontré Daniel Gardner pendant la semaine et il a quelques points à rapporter de cette rencontre. Le premier est que monsieur Gardner voudrait que l'AED conscientise les étudiants qui achètent les recueils, car certains en font des photocopies pour tout le monde. Donc, la faculté



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

fait imprimer trop de recueils par rapport aux étudiants qui viennent réellement en chercher un. C'est un gaspilla d'argent, c'est pourquoi il faut conscientiser pour faire cesser ce mouvement.

Simon Gadbois croit que le simple fait d'en parler va faire de la publicité.

Vincent Anglehart souligne qu'il ignorait que des gens faisaient ça.

Sophie Thériault mentionne que c'est une question de temps avant que ces recueils deviennent entièrement informatisés.

Vincent Anglehart rappelle qu'en ce moment c'est quand même une problématique et qu'il préfère les recueils imprimés.

Simon Gadbois veut savoir ce que Daniel Gardner veut que l'AED fasse concrètement.

Vincent Anglehart propose de partager ces consignes sur les groupes de droit ULaval, le désir de monsieur Gardner est que l'AED en parle.

Sophie Thériault croit qu'il n'y a pas vraiment de solution miracle.

Vincent Anglehart pense qu'il faudrait juste donner un coup de main quand on voit quelque chose du genre.

7.2 Prise de position sur une réforme des examens

Vincent Anglehart explique que la faculté veut enlever le plus possible les examens papiers pour en faire des examens informatisés.

La majorité s'oppose.

Vincent Anglehart rappelle que ça va finir par arriver à un moment ou un autre.

Jessie Dumais trouve que c'était n'importe quoi l'an passé quand il a fallu procéder ainsi.

Vincent Anglehart précise que cette fois ce serait fait en classe, même si à l'informatique.

Simon Gadbois propose de faire un sondage auprès des étudiants.

Vincent Anglehart croit que ce n'est pas réaliste de penser pouvoir sonder tout le monde.

Simon Gadbois est contre l'idée.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Vincent Anglehart a besoin de savoir pourquoi pour pouvoir donner des arguments à la faculté.

Simon Gadbois explique qu'à l'ordinateur c'est plus compliqué de changer de page comparativement à avoir ses notes en version papier.

Juliette Reny trouve que le plus inquiétant serait le plagiat.

Sophie Thériault approuve que ce n'est pas l'idéal, mais il y a moyen de rendre ça mieux que l'an passé. Elle rappelle aux exécutants qu'ils basent leur opinion sur leur propre expérience personnelle, mais qu'elle a eu une bonne expérience et n'est pas contre l'idée des examens informatisés.

Simon Gadbois argumente que ce n'est pas tout le monde qui a un ordinateur.

Sophie Thériault renchérit que l'école pourrait s'assurer que tout le monde en ait un lors des examens.

Steven Brassard ajoute que le Barreau est en train de travailler à ce que tout soit informatique aussi.

Simon Gadbois précise que l'AED doit représenter les étudiants et leurs intérêts et non pas les intérêts personnels de chaque exécutant.

Camille Allard-Castonguay confirme que chaque exécutant a sa propre position sur le sujet.

Simon Gadbois propose de faire un tour de table pour voir ce que tout le monde en pense.

Juliette Reny dit qu'elle est contre l'idée, vu son expérience personnelle. Il faudrait beaucoup d'adaptations.

Vincent Anglehart croit que ce fut une expérience difficile à la dernière session. Il dit qu'il faudrait commencer avec cette manière de fonctionner dès la première année du baccalauréat.

Steven Brassard est pour l'idée si on commence avec les premières années et que des améliorations sont apportées au fonctionnement de l'an dernier.

Mélina Roche pense que c'est faisable si c'est bien adapté, car c'est inévitable que la technologie va prendre le dessus. Elle croit que ce doit être fait avec les bonnes mesures et que les enseignants vont devoir rester raisonnable dans la longueur de leurs évaluations.

Juliette Reny ajoute que les tablettes font leur arrivée au secondaire, elle croit tout de même que certaines choses doivent rester en version papier.

Vincent Anglehart mentionne qu'un autre problème relié au papier est la calligraphie parfois illisible des étudiants, alors qu'à l'informatique tout est facilement compréhensible.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Juliette Reny avoue que c'est un bon point.

Jessie Dumais ne comprends pas pourquoi c'est illisible.

Steven Brassard pense que ça va être bien à long terme, puisque même les cabinets prennent un tournant sans papier.

Simon Gadbois explique à **Jessie Dumais** que dans les examens les gens ne prennent pas le temps de travailler leur calligraphie.

Vincent Anglehart croit que de faire une transition sur les prochaines cohortes serait une bonne idée.

Simon Gadbois propose de sélectionner certains cours pour lesquels les examens auraient lieu en ligne.

Juliette Reny s'interroge sur comment ces choix de cours seraient faits.

Jessie Dumais ne s'embarquerait pas sur une telle sélection, elle favorise une idée d'égalité en y allant avec les cohortes qui vont entrer à l'avenir.

Simon Gadbois ajoute que ça fini par prendre plus de temps à l'ordinateur.

Camille Allard-Castonguay veut savoir si une position définitive doit être prise à ce sujet à l'instant.

Vincent Anglehart explique qu'il n'y a pas de vote à faire, mais qu'il a besoin des points négatifs et positifs pour faire un rapport à la faculté.

Simon Gadbois ajoute que peu importe si un changement à lieu ce n'est pas cette session-ci qu'il entrera en jeu.

Camille Allard-Castonguay pense qu'on peut résumer la position de l'AED comme étant ouverte à l'idée si des balises sont bien établies.

Simon Gadbois s'interroge sur comment ça pourrait être adapté, surtout vu les expériences différentes.

Vincent Anglehart sort du local à 19 h 32.

Une pause est prise pendant ce temps.

Vincent Anglehart revient dans le local à 19 h 34.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Simon Gadbois résume que pour le moment l'AED ne prend pas de position fixe et que ça reste un projet nécessitant plus de précisions.

Vincent Anglehart confirme que ça prend un projet concret pour avoir une prise de position valide.

7.3 Commentaires/prise de position sur l'instauration de la grille horaire pour les cours des premières années

Vincent Anglehart dit avoir besoin de l'ouverture d'esprit des exécutants. Il explique que la faculté aimerait réinstaurer, pour les 30 premiers crédits, des grilles horaires de cours fixes. Les étudiants choisiraient une des grilles horaires imposées par la faculté, pour retirer un cours il faudrait passer par la faculté. Ça créerait un esprit de groupe, car les classes seraient toujours composées des mêmes personnes. Ça faciliterait aussi les sessions d'examens et le fait de ne pas en avoir la fin de semaine. L'objectif serait de finir pas instaurer ce système pour les 45 crédits obligatoires.

Sophie Thériault s'interroge pour les étudiants qui ont des cours de crédits à leur entrée au baccalauréat.

Vincent Anglehart précise que c'est justement parce que la faculté veut garder un œil sur les cas d'exception.

Steven Brassard est d'accord avec l'idée pour les premiers 30 crédits, mais pour les 45 ça cause problème avec les cours hors bac ou encore pour les cours d'été. Ça finirait par créer beaucoup d'exceptions à gérer.

Camille Allard-Castonguay soulève que ça ne permettrait plus d'avoir un choix sur ses enseignants.

Vincent Anglehart explique son malaise de donner un tel argument, car c'est carrément dire que les membres de l'AED sont contre certains professeurs.

Camille Allard-Castonguay comprend, mais elle croit que ça reste un désavantage quand même.

Simon Gadbois mentionne aussi que parfois vu que les étudiants ne savent pas quels cours ils peuvent annuler sans problème, ils se retrouvent à retarder leurs autres groupes, car il leur manque certaines notions.

Vincent Anglehart explique que ça éviterait aussi que les gens se retrouvent avec deux examens par jour, parce qu'ils ne savaient pas comment procéder pour leur inscription.

Juliette Reny soulève que tous les étudiants à temps partiels seraient considérés comme des cas d'exception.

Camille Allard-Castonguay admet qu'il y a plus de points positifs que de négatifs.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Vincent Anglehart propose que pour les 30 premiers crédits une telle proposition de la faculté soit acceptée, mais que les étudiants à temps partiels soient des cas d'exception.

Jessie Dumais appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Présidence

8.1 Accueil des nouveaux étudiants

Simon Gadbois rappelle la rencontre avec les nouveaux étudiants de mardi au OA. Il veut que tous les exécutants soient bien habillés et il explique comment fonctionne la rencontre et l'ordre de passage de chaque intervenant. En gros, chaque exécutant doit préparer un petit 30 secondes pour expliquer son poste.

8.2 Prix des caisses de bières

Simon Gadbois et **Dany Desrosiers** proposent de vendre les caisses de bières aux comités moins chères que ce que donne l'entente, c'est-à-dire 20 \$ pour 30 bières et 16 \$ pour 24 bières.

Vincent Anglehart veut savoir l'AED les paye combien.

Simon Gadbois précise qu'au début l'AED a 100 caisses gratuites sur lesquelles des profits nets seront faits.

Camille Allard-Castonguay s'informe du prix des caisses l'an dernier.

Simon Gadbois dit qu'elles étaient à 29,33 \$ pour 30 cannettes et les comités passent toujours par l'AED pour acheter leurs caisses, qui leur sont vendues au prix choisi par l'AED.

Steven Brassard mentionne que normalement tu vends toujours moins cher pour avoir du tip, mais dans ce cas-ci il ne croit pas que ça puisse marcher ainsi.

Simon Gadbois propose que le même prix que l'an dernier soit conservé, soit 16 \$ pour 24 bières et 20 \$ pour 30 bières.

Mélina Roche appuie la proposition.

8.3 Semaine d'intégration



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Simon Gadbois propose que les exécutants se rejoignent à 7 h 30 au local de l'AED le dimanche matin.

Chaque exécutant se voit attribuer son équipe pour la semaine.

Camille Allard-Castonguay mentionne qu'il faudrait que l'annonce du party soit faite au moins une semaine à l'avance à l'avenir.

Simon Gadbois ajoute qu'il voudrait que tous les exécutants soient présents au party du lendemain soir.

9. Varia

Simon Gadbois dit que c'est le temps de revenir au point 5.2 portant sur le vote des budgets des exécutants.

Juliette Reny mentionne que son budget a été voté sur le groupe Facebook de l'AED, donc elle veut savoir à quel point c'était officiel, car elle aurait d'autres frais à présenter. Les données de l'ancien vice-président aux affaires externes ne sont plus fiables, car il y a eu la création de la fédération et il n'y a plus que le colloque à couvrir. De plus, elle utiliserait sa voiture pour se déplacer pour les rencontres à Montréal et non amigos express. Pour le moment elle avait 150 \$ de prévu pour son transport, mais celui-ci grossit.

Camille Allard-Castonguay parle de d'autres données qu'elle a aussi trouvés.

Juliette Reny dit que la CADEUL ne lui coûte rien, mais que tout le reste est nouveau donc il va falloir s'adapter au courant de l'année.

Camille Allard-Castonguay donne tous les chiffres que la vice-présidence aux affaires externes a nécessité.

Camille Allard-Castonguay et **Juliette Reny** revoient chacun des montants et les adaptent le mieux possible à l'année qui s'en vient.

Camille Allard-Castonguay propose finalement un budget de 2 240 \$ pour la vice-présidence aux affaires externes, toutefois c'est un budget révisable en courant d'année.

Juliette Reny appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille Allard-Castonguay et **Mélina Roche** discutent des frais de la vice-présidence aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie.

Camille Allard-Castonguay conclut que ce budget est mis en suspend en attendant les inscriptions officielles aux ligues intramurales.

Camille Allard-Castonguay et **Sophie Thériault** déterminent les frais liés au poste de vice-présidence aux affaires internes.

Camille Allard-Castonguay propose finalement 2 500 \$ pour le poste de vice-présidence aux affaires internes avec possibilité d'être modifié en cours d'année s'il y a besoin.

Juliette Reny appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Simon Gadbois s'informe de si la vice-présidence aux finances a besoin d'un budget aussi.

Camille Allard-Castonguay dit que le poste nécessite maximum 200 \$.

Vincent Anglehart propose 200 \$ pour la vice-présidence aux finances.

Juliette Reny appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Camille Allard-Castonguay et **Jessie Dumais** établissent les frais du poste de vice-présidence aux communications.

Juliette Reny quitte le local à 21 h 18.

Juliette Reny revient dans le local à 21 h 20.

Jessie Dumais cherche un document et pendant ce temps un autre budget est évalué.

Camille Allard-Castonguay et **Vincent Anglehart** gèrent les dépenses et revenus prévus pour le poste de vice-présidence aux affaires académiques.

Mélina Roche propose de mettre le budget de **Vincent Anglehart** en suspend puisque plusieurs données sont manquantes. Ceux-ci seront votés lors d'un prochain CE.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille Allard-Castonguay souligne que celui de **Jessie Dumais** peut toutefois être réglé maintenant qu'elle a trouvé le document qui manquait plus tôt.

Camille Allard-Castonguay ne voit pas l'intérêt de voter de budget pour ce poste puisque les revenus sont plus élevés que les dépenses.

Camille Allard-Castonguay et **Simon Gadbois** font le budget du poste de vice-présidence aux affaires socio-culturelles, poste occupé par **Dany Desrosiers**.

Simon Gadbois propose d'accorder un budget de 500 \$ par party.

Steven Brassard appuie la proposition.

Camille Allard-Castonguay s'oppose, car elle veut regarder chaque party. Elle propose un budget total de 7 300 \$.

Simon Gadbois appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Steven Brassard demande s'il serait possible de faire faire une carte de reprographie pour l'AED.

Camille Castonguay-Allard croit que c'est une bonne idée. Elle veut établir un montant prévisionnel qui sera mis sur cette carte.

Simon Gadbois propose 300 \$.

Mélina Roche appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Juliette Reny rappelle que pour l'intégration les membres de l'AED sont des témoins actifs. Chacun devra s'assurer que tout le monde est à l'aise dans les activités et que les limites sont respectées. Elle dit aussi que pendant l'été elle-même et 5 membres du comité d'intégration ont participé à la formation de témoins actifs. De plus, elle donne les dates du camp des associations pour que les exécutants les mettent à leur agenda. Finalement, elle dit que le colloque aura lieu à l'UQAM cette année

10. Fermeture

Juliette Reny propose la fermeture du CE.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jessie Dumais appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Fermeture du CE à 22 h 19.